

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL186

présenté par

M. Coronado, M. Molac et M. Mamère

ARTICLE 14

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« Un arrêté fixe la liste des opérations de nature particulière et les territoires mentionnés au 1°. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser les territoires et les opérations qui seraient considérées comme litigieuses, afin de sécuriser les opérateurs concernés.